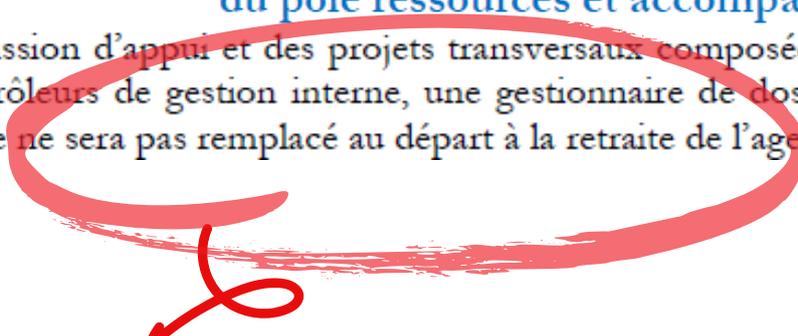




Non aux suppressions de postes au Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Lors du CST du 13 septembre 2024, l'Administration a présenté aux Organisations Syndicales la réorganisation du secrétariat général du PRA
**Consultation sur la nouvelle organisation du secrétariat général
du pôle ressources et accompagnement**

- la mission d'appui et des projets transversaux composée d'une chargée de mission, deux contrôleurs de gestion interne, une gestionnaire de dossier et une secrétaire. Ce dernier poste ne sera pas remplacé au départ à la retraite de l'agent ;



Notre Administration, décomplexée, assume en écrivant noir sur blanc le non remplacement d'un agent à son départ en retraite, elle a tenté de justifier l'injustifiable en se noyant dans des explications chaotiques.

plan de suppression d'emplois



Pour la CGT, cette situation est inacceptable.

La CGT ne peut pas cautionner des suppressions de postes quels qu'ils soient!

Même si nous connaissons la situation catastrophique des finances départementales, les mesures d'économies ne doivent pas se faire sur le dos des agents!

Seul le syndicat CGT a voté CONTRE!

Chacun devra en tirer les conséquences qui s'imposent!



**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX!**

**À LA CGT
NOTRE
PRIORITÉ
C'EST
VOUS!**